

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) (H/F)

Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Service

Petite Enfance

Missions

Titulaire d'un agrément, l'assistant(e) maternel(le) doit travailler en partenariat au sein d'une équipe pluridisciplinaire et ce sous l'autorité hiérarchique de la Coordinatrice/Directrice de la Maison de la Petite Enfance (MPE).

A ce titre, vous devrez assurer :

- Accueillir à son domicile des enfants âgés de 2 mois et demi à l'âge limite d'accueil autorisé par l'établissement scolaire (sauf dérogation à limite d'âge),
- Aménager un et/ou plusieurs espaces dédiés aux enfants,
- Assurer le bien-être et l'évolution des enfants.
- Assurer des relations professionnelles de qualités avec les parents,
- Assurer des accueils relais,
- Participer activement à la vie de la structure,
- Travailler dans les différents services de la MPE, en cas d'absence d'enfants à son domicile,
- Respecter les chartes de qualité et de bienveillance de la M.P.E.

Profil du candidat

Qualités requises :

- Aptitude au travail en équipe, à l'écoute des consignes professionnelles,
- Sens de l'observation,
- Sens de l'organisation,
- Disponibilité, capacité d'adaptation, tolérance,
- Discrétion, patience, dynamisme,
- Être dans le respect et non le jugement des parents,
- Respect du secret professionnel et du droit de réserve,
- Savoir se remettre en question.

Compétences requises :

- Mettre en application ses connaissances personnelles et celles acquises lors des formations auprès du Conseil Départemental et de la crèche familiale (hygiène corporelle, diététique, application des protocoles médicaux, gestes d'urgence...),
- Garantir la sécurité des enfants, (prévention des accidents domestiques, ...)
- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant,
- Répondre aux besoins physiques, psychologiques et affectifs de l'enfant (Alimentation - hygiène - sommeil - jeux - environnement...)
- Respecter le rythme de l'enfant, dans la continuité de ce que proposent les parents,
- Prévenir et dépister les problèmes médicaux et appliquer les protocoles qui s'imposent après validation de la direction,
- Transmettre aux parents des informations relatives au déroulement de la journée et des activités réalisées,
- Valoriser et soutenir la fonction parentale,

- Participer aux activités d'éveil proposées (via un planning mensuel), en matinée ou en après-midi en crèche familiale,
- Valoriser et soutenir les enfants dans leur découverte,
- Participer aux sorties extérieures proposées par la crèche familiale,
- Capacité à s'adapter aux besoins liés au bon fonctionnement de l'établissement,
- Capacité à se former et s'informer,
- Respecter le matériel fourni par la structure

Conditions de recrutement :

- Recrutement par contrat
- Permis B souhaité
- Temps complet avec une amplitude horaire d'accueil des enfants au domicile de 7h à 19h.
- Congés annuels : 6 semaines dont 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An et 3 semaines au mois d'août.

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org

Type d'emploi

Emploi permanent

Temps de travail

Temps complet